

Mes trente-trois ans de Maçonnerie

J-P C

Version définitive

28/6/2024

Vénérable Maître,

Mes Bien aimées sœurs,
Mes Bien aimés Frères

Et vous tous, mes chers amis

Voici **trente- trois ans** que je suis entré en **Franc- Maçonnerie** et c'est de **mon expérience de Franc - Maçon** que je suis venu vous parler ici ce soir.

J'ai été initié **le 24 juin 1991**, le jour de la **St Jean d'été** ; je venais d'avoir **quarante ans**.

1/ Mes premiers pas en Maçonnerie

Mon histoire maçonnique a commencé par une rencontre avec un homme que je ne connaissais pas et qui me paraissait ordinaire, normal, dans son petit bureau, au quartier de la Capelette, à Marseille : un Franc-Maçon.

Il me recevait sur les recommandations de l'un de mes amis, lui-même Franc-Maçon depuis peu.

Dès le début de notre entretien, l'inconnu me demanda :

- « *Mr CASTA, pourquoi voulez-vous devenir Franc Maçon ?* »
- « *Par curiosité* », lui répondis-je sans détour « *on raconte tellement de choses sur les Francs-Maçons que j'aimerais bien savoir ce qu'il en est exactement.* »

Il sourit et me dit :

- « *Si vous rentrez chez nous, vous le découvrirez* »
- « *Et pour rentrer chez vous que faut-il faire ?* » demandais-je
- « *Rien de particulier* » me répondit-il
« *Simplement être parrainé par deux Maîtres de la Loge et répondre à quelques questions.*
Je vais maintenant vous les poser. Selon vos réponses, c'est moi qui serai votre premier parrain. »

Je l'invitais à poser ses questions et, un peu sur la défensive tout de même, je cru bon d'ajouter :

- « *Mais je tiens tout de suite à vous préciser, pour que les choses soient bien claires entre nous, je suis croyant, et il n'est pas question pour moi de renoncer à ma foi pour entrer en Maçonnerie.*

Il sourit à nouveau et me rassura :

- « *Ça tombe bien, me dit-il, pour être Maçon il faut croire en Dieu.*
C'était justement la première question que j'allais vous poser : Croyez-vous en Dieu ? »

Je fus surpris :

- « *Ah bon ! Mais, vous, les Francs -Maçons, vous avez pourtant une réputation de bouffeurs de curé ?* »
- « *Non, là, vous parlez du **Grand Orient de France (GODF)*** », me dit-il, sur un ton que j'eus du mal à interpréter.
- « *Comment ça, vous n'êtes pas le GODF !?* » m'étonnais-je.
- « *Pas du tout* » !
-
- « *Mais alors qui êtes-vous, dis-je, me demandant si je n'étais pas tombé sur une secte d'imposteurs ?*
- « ***La Grande Loge Nationale Française (GLNF)*** » me répondit-il avec une certaine fierté, « *la seule obédience française régulière et reconnue par la **Grande Loge Unie d'Angleterre. (GLUA)*** »

Il précisa :

- « Les Maçons du Grand Orient de France (GODF) sont **nos** « **cousins** » en quelque sorte : nous partageons globalement les mêmes valeurs et nous avons de bons rapports avec eux mais **ils appartiennent à une obédience irrégulière**, et il nous est interdit de les visiter ou de les admettre dans nos loges »

Puis, se penchant vers moi, il me confia, ironique :

« Du fait de nos relations privilégiées avec **la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA)**, ils nous appellent **les Anglais**, parfois même **les Rosbifs** ».

Il sourit et cru bon d'ajouter : « *en toute fraternité* »

C'est ainsi que j'appris qu'il existait en France, **plusieurs obédiences maçonniques**, les principales étant, outre **la GLNF et le GODF**, **la Grande Loge de France (GLF)**, **la Grande Loge Féminine de France (GLFF)** et **le Droit Humain (DH)**.

NB : Plusieurs ateliers appartenant à ces diverses obédiences se réunissent dans ce temple.

2/ Mon initiation

J'avais dû répondre correctement aux questions et inspirer confiance à mes deux parrains, le premier étant l'artisan électricien qui m'avait reçu et le second un capitaine de gendarmerie que j'avais rencontré chez lui peu après, puisque quelques semaines plus tard, je fus initié, au cours d'une cérémonie célébrée selon le **rite émulation**.

J'appris alors qu'en Maçonnerie, il y avait non seulement **plusieurs obédiences** mais également **plusieurs rites**.

NB : Le **rite émulation** est proprement le rite des FM anglais et il est pratiqué dans la plupart des Loges de la GLUA. Il existe d'autres rites maçonniques, notamment le **rite français** qui est pratiqué dans notre Loge, « **Fraternité Lémanique** » et dans un Grand nombre de Loges du GODF.

Mon premier parrain, qui était aussi le Vénérable Maître de la Loge, dirigea la cérémonie de mon initiation au sein de la RL « **Thomas DUNCKERLEY** », inscrite sous le N° **521 à l'Orient de Marseille**, dans les registres de la GLNF.

La Loge se réunissait **en Tenue, à jours fixes**, tous les 4èmes lundi du mois, dans d'anciens locaux commerciaux aménagés en temple, dans les quartiers nord de Marseille.

Les **réunions d'instructions** avaient lieu, quant à elles, dans les mêmes locaux, tous les mois, comme les tenues, mais pas à jour fixe.

J'y ai appris les bases de la « **Franc- Maçonnerie spéculative** » en découvrant notamment, avec grand intérêt, son texte fondateur « **Les Constitutions d'Anderson** », texte publiées à Londres, en 1723 et rédigées par les premiers Francs-Maçons, dits « **Maçons spéculatifs** » (par opposition aux Maçons dits « **Maçons opératifs** »), des gentlemen anglais appartenant à la Gentry, et membres, pour la plupart, de la « **Royal Society** » présidée par Sir Isaac Newton.

3/ La Morale et la « Religion sur laquelle tous les hommes s'accordent »

L'article 1^{er} des **Constitutions d'Anderson** déclarent que les Francs-Maçons

- Doivent **obéir à la morale**, sans toutefois préciser en quoi consiste cette morale,
- Et ne sauraient être
 - Des **athées stupides**, sans préciser non plus
 - Ni ce qu'il faut entendre par **Athée** et par **Dieu**, (souvent appelé par les FM **Le Grand Architecte de l'Univers - GADLU-**)
 - Ni si ce Dieu s'était ou non révélé aux Humains,
 - Des **libertins sans religion** (**libertin** pris au sens de **libre penseur**),

Les **Constitutions d'Anderson de 1723**, invitent donc, de ce fait, les véritables Maçons à **suivre** cette **religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord** et qui consiste à être des « **Hommes bons et sincères ou Hommes d'Honneur et d'honnêteté** » (art 1 Constitutions d'Anderson, 1723,) c'est-à-dire des **hommes d'honneur, bons, sincères et modestes**.

Les **constitutions** indiquent donc que cette religion-là, **sur laquelle tous les hommes sont d'accord**, une Religion Naturelle en quelque sorte, repose sur des **comportements individuels particuliers** et non sur une croyance dogmatique collective. Ainsi, tous ceux qui souhaitent pratiquer cette religion, **quelles que soient les dénominations ou croyances qui puissent les distinguer**, peuvent garder par ailleurs **leurs propres opinions**.

NB : Compte tenu du contexte historique de ce début de XVIIIème siècles en Angleterre (où viennent de s'écouler deux siècles de guerres de religion et de révolution politiques dont la dernière en date et la plus « **glorieuse** », s'est produite en 1689), il était vraisemblablement fait **référence aux opinions politiques et religieuses**.

J'ai immédiatement pensé qu'être **un homme d'honneur, bon, sincère et modeste** c'était pratiquer **les quatre valeurs fondamentales** qui doivent caractériser le comportement d'un Francs-Maçons :

- 1/ **L'Honneur**, impliquant le **Respect des engagements** et de la **parole donnée**

- 1/ **La Bonté**, impliquant la **Bienveillance**, le **Souci des autres** et la **Solidarité**
- 2/ **La Sincérité**, impliquant la **Loyauté** et la **Fiabilité**,
- 4/ **La Modestie**, impliquant la **Mesure** dans ses propos comme dans ses jugements et la conscience d'être *un homme comme les autres*, ni supérieur, ni inférieur, mais **égal**.

4/ La Maçonnerie : un Centre d'Union

Plus généralement, **Les Constitutions d'Anderson** définissent la **Franc-Maçonnerie** comme *un Centre d'Union* permettant à des personnes qui appartiennent à des **milieux, des cultures et des pays très différents**, de **se rencontrer, d'échanger leurs idées, sans agitation** et de **devenir des amis** :

Cela implique que les **Francs-Maçons** doivent, en outre, être des hommes capables

- **D'Hospitalité**,
- **De Convivialité**
- **Et de Tolérance**.

5/ Les femmes et la Maçonnerie

« *Des hommes, des hommes, toujours des hommes !* » Et les femmes alors dans tout ça !?

« Ay, there's the rub " ! Comme dirait Hamlet, ("Aye! C'est là que ça se complique ! »)

En Angleterre, en effet, en ce début du XVIIIème siècle, les femmes ne participent pas (comme elles le font aujourd'hui) à la vie sociale et les **gentlemen** composant la « **Gentry** » (la petite noblesse anglaise et la riche bourgeoisie) se réunissent exclusivement entre eux, dans **leurs nombreux clubs**.

Assimilée à une sorte de club la **Franc-Maçonnerie des origines est donc interdite aux Femmes**.

Plus tard, depuis cette époque les choses ayant (plus ou moins) évolué, **deux questions se posèrent aux Francs-Maçons** :

- 1/ Les femmes peuvent-elles être initiées en Franc-Maçonnerie ?
- 2/ Et si oui, des hommes et des femmes peuvent-ils être initiés dans la même Loge et travailler ensemble ?

La **GLUA (Grande Loge Unie d'Angleterre)** et toutes les obédiences qu'elle reconnaît dans le monde, (en France la **GLNF, Grande Loge Nationale Française**) n'admettent pas plus aujourd'hui qu'au XVIIIème siècle l'initiation des femmes, la **GLF (Grande Loge de France)** ne l'admet pas d'avantage ; la **GLFF (Grande Loge Féminine Française)**, quant à elle, qui par définition reconnaît l'initiation des femmes, n'admet pas en revanche la mixité des Loges.

Seul le **DH (Droit Humain)**, reconnaît depuis sa création en 1893, à la fois l'initiation des femmes et la mixité des Loges.

Le **GODF** pour sa part, depuis le **convent de Vichy en 2010**, reconnaît l'initiation des femmes et la mixité des Loges, sans toutefois l'imposer, chaque Loge restant libre de son choix.

En 2022, notre Loge « **Fraternité Lémanique** » a choisi la mixité.

6/ Ma progression dans la Maçonnerie

Pour ma part, après mon initiation en 1991, j'ai poursuivi mon parcours maçonnique dans ma **Loge Mère**, la RL **Thomas Dunckerley**, une loge masculine :

- En 1992, j'ai été « **passé compagnon** »,
- En 1993 « **élevé à la maîtrise** » ;
- J'ai gravi ensuite le « **cursus honorum maçonnique** » en occupant différents postes d'officiers (notamment ceux de secrétaire et Surveillant)
- Et en 1997, j'ai été élu **Vénérable Maître** de la Loge, (fonction que j'ai ensuite occupée par trois fois, la dernière remontant à 2017.)
- En 2001, enfin, j'ai été **exalté** au grade de **Compagnon de l'Arche Royale**

NB : Au rite Emulation, ce grade constitue la seconde partie du grade de Maître ; il s'agit dans ce rite qui ne comporte pas de « **Hauts - Grades** », du grade le plus élevé. Toutefois, le rite Emulation comprend des « **grades parallèles** », perfectionnement du grade de Compagnon, les « **Sides degrees** »

En ma qualité de **Vénérable Maître**, j'ai initié **douze profanes**, et en ma qualité de **passé Maître**, j'ai animé de nombreuses **réunions d'instruction**, consacrées à l'**enseignement du rituel**, aux **échanges** et à la **discussion**.

NB : Au Rite Emulation, tout Vénérable Maître qui descend de charge devient « **Passé Maître Immédiat » (PMI) ; sa fonction est de conseiller le nouveau VM (La fonction de l'Orateur au rite Français peut lui être comparée). Ensuite, le PMI devient un simple **Passé Maître** ; il est, avec les autres PM, l'un des « **Précepteur de la Loge** ». A ce titre les PM prennent en charges l'instruction des MM et les « **répétitions** » des Tenues mensuelles, (au rite Emulation le rituel devant être dit par cœur)**

7/ La crise

En 2011, la GLNF traversa une grave crise interne, en rien liée à des préoccupations d'ordre maçonnique.

De nombreuses Loges décidèrent alors de quitter la GLNF.

Certaines de ces Loges se regroupèrent au sein d'une nouvelle Grande Loge qu'ils créèrent et appelèrent « *Grande Loge de l'Alliance Maçonnique Française* » (GLAMF)

Un certain nombre de Loges de **la Province de Bretagne** et de **la Province de Provence**, dont la mienne, décidèrent de quitter la GLNF pour créer, en 2012, également leur propre obédience, **la Grande Loge Traditionnelle Française** (GLTF),

NB : Cette période a également correspondu à une période où j'ai moi-même traversé une grande crise personnelle : j'ai été très gravement malade et mes FF ont fait partie de tous ceux qui m'ont aidé à combattre la maladie et à la repousser.

Dès sa création, ma nouvelle obédience, la GLTF, a conclu des **traités d'amitié** avec d'autres obédiences maçonniques françaises non reconnues par la GLUA et nous avons alors commencé à **nous visiter et à nous recevoir** mutuellement, notamment avec nos **FF du GODF** (Temple de la rue Bédarrides, à Marseille).

NB : Lors de mon dernier Vénérat, en 2017, je recevais régulièrement en Loges des FF marseillais appartenant à d'autres obédiences, notamment ceux du GODF et de la GLF.

8/ Mon installation en Haute Savoie

En 2017, des raisons personnelles et familiales m'ont amené à m'installer en Haute Savoie, dans le Chablais, à Neuvecelle.

A la rentrée de septembre, ne pouvant plus fréquenter ma Loge mère à Marseille, il fallait que j'intègre pour poursuivre mes travaux maçonniques une Loge Savoyarde. La GLTF, petite obédience régionale n'étant pas représentée en Savoie, j'ai dû rechercher une Loge dépendant d'une autre **Puissance Maçonnique**.

9/ Ma rencontre avec le GODF et la Loge « Fraternité Lémanique »

Ayant conçu, à travers mes échanges avec les FF marseillais qui venaient souvent visiter notre Loge, **une idée très positive du GODF**, je décidais de frapper à la porte de cette obédience, en postant tout simplement un message sur son site INTERNET.

Quelques jours plus tard, je rencontrais **DV**, le VM en chaire de la Respectable Loge « *Fraternité Lémanique* » et le courant est tout de suite passé entre nous. Je me suis donc mis, **dès la rentrée de 2018**, à fréquenter assidument, **en qualité de visiteur**, cet atelier où je fus chaleureusement et fraternellement accueilli par tous.

Puis je demandais à y être admis membre et je fus enquêté par trois FF de la Loge **qui me firent confiance et réciproquement**.

NB Etant déjà Franc-Maçon je n'ai pas eu à connaître l'épreuve du « *Passage sous le bandeau* » et je fus **accueilli avec mon grade de Maître**, car en dépit de leurs apparentes différences, **la GLUA et le GODF reconnaissent l'initiation maçonnique quelle que soit l'obédience de la Loge qui l'a donnée**, ce qui me conforte dans cette idée que, au-delà des appartenances obédientielles, **la Maçonnerie est bien « Une et Universelle. »**

Et c'est ainsi, qu'en **septembre 2020**, après avoir démissionné de **ma Loge mère, la RL Thomas DUNCKERLEY**, que je porte à jamais dans **mon cœur**, (comme notre **Frère Rudyard Kipling** portait la sienne) j'intégrais avec bonheur ma nouvelle Loge, *Fraternité Lémanique*, à l'Orient de Thonon - Evian.

10/ Un regard en arrière

Aujourd'hui, trente- trois ans après mon initiation, **je fais le point sur mon parcours maçonnique**. Ayant été successivement membres de Loges appartenant à **trois obédiences différentes**, j'ai pu progressivement me faire une **idée personnelle de la Franc-Maçonnerie**.

Mes deux premières obédiences maçonniques appartenaient au **courant Anglo saxon**, courant le plus répandu dans le monde, du fait de l'importance de l'empire colonial britannique au XIXème siècle.

C'est **la GLUA** qui en est le chef de file et **la GLNF**, sa représentante en France.

Ma troisième obédience est **le GODF** qui constitue **l'un des principaux courants de la Maçonnerie française**.

Je crois que ces deux courants maçonniques se sont, l'un comme l'autre, **plus ou moins éloignés de l'esprit** dans lequel avait été créée **la Maçonnerie des origines**, par les premiers Maçons anglais, en 1717 :

11/ La Maçonnerie anglosaxonne, autoproclamée « Maçonnerie Régulière »

Les Francs-Maçons anglais, constitués en *Grande Loge de Londres et de Westminster*, en 1717 et ayant rédigées et publié, en 1723, l'acte fondateur de la Franc Maçonnerie spéculative, les « *Constitutions d'Anderson* », en réclament aujourd'hui, en quelque sorte le « *Copy Right* » et prétendent que la seule véritable Maçonnerie existant dans le monde est celle qu'ils pratiquent et, de ce fait, ils la déclarent « *Maçonnerie régulière* »

Dès 1725, des loges maçonniques furent créées en France, sur les principes énoncés par les Constitutions d'Anderson de 1723.

Toutefois, en 1738, les Anglais modifièrent unilatéralement et profondément, les règles fondant la pratique de la Maçonnerie spéculative qu'ils avaient établies en 1723 et qui avaient été adoptées par les premiers Francs-Maçons continentaux, notamment les Francs-Maçons français.

Dans les **nouvelles Constitutions d'Anderson**, en effet, publiées en 1738, le **courant anglosaxon** précisa, pour sa part, qu'il fallait entendre par Dieu, **le Dieu révélé par la bible** et entendre par **religion sur laquelle tous les hommes s'accordent**, la **Religion de Noé** et de ses descendants (Les *Noachites*)

Dans le courant anglosaxon, **la croyance en un Dieu révélé** est donc l'un des prérequis à l'engagement maçonnique, quelle que soit la façon dont ce Dieu s'est révélé à l'Homme, et peu important **la tradition religieuse à travers laquelle il l'a fait**

NB : Il s'agit, toutefois, a priori, de l'une des trois religions du Livre, mais cela n'est même pas certain !

En revanche, dans le courant anglosaxon, **selon l'esprit de la Maçonnerie des origines**, le travail maçonnique est consacré uniquement au **perfectionnement moral individuel** et pas du tout **au perfectionnement moral de la société**, le principe étant que « *si les humains qui composent la société s'améliorent moralement en s'efforçant de se comporter, de plus en plus, en véritables Francs-Maçons, la société tout entière s'améliore moralement en même temps* ».

Les questions concernant le perfectionnement **de la Cité** (notamment les questions d'ordre politique) n'entrent donc pas dans le champ d'action du courant maçonnique anglosaxon

NB : En vertu des deux principes énoncés ci-dessus, toutes **les discussions religieuses et politiques** sont, **sous peine d'exclusion**, rigoureusement **interdites en Loge**.

Par ailleurs, les obédiences anglosaxonnes, considérant que **la Maçonnerie est un ordre** (au sens féodal du terme), elles se sont dotées d'une **gouvernance pyramidale monarchique** : *Tout descend du sommet vers la base, Dieu siégeant au sommet de cet édifice pyramidal.*

12/ La Maçonnerie française et le GODF

Le **courant maçonnique français** représenté par le **GODF**, a, quant à lui, évolué en sens inverse et, en 1877, le GODF a renoncé à faire de la croyance en Dieu une des conditions de l'engagement maçonnique, une **totale liberté de conscience** étant depuis lors laissée à tous les Francs-Maçons du GODF.

En revanche, l'action maçonnique du GODF, elle, vise non seulement au **perfectionnement individuel** mais également à **la recherche de la Vérité**, ce qui suppose l'existence d'une *Vérité*, ainsi qu'« *au perfectionnement ...social de l'Humanité* », donc au perfectionnement du mode de gestion de la Cité, gestion qu'il souhaite démocratique et républicaine et non monarchique (fut-elle parlementaire !) : **les questions d'ordre politique**, entrent donc dans le champ d'action du **courant maçonnique incarné par le GODF**.

Cohérent avec lui-même, le GODF s'est doté d'une **gouvernance démocratique** : *Tout remonte depuis la base jusqu'au sommet.*

Or, la base étant constituée par des humains, les lois démocratiquement établies **par les hommes l'emportent nécessairement sur des lois** qui seraient révélées **par Dieu**. C'est la définition même de la « *Laïcité* ».

C'est pourquoi, le GODF, qui a participé activement au combat pour établir et défendre **la démocratie Républicaine** en France et pour obtenir, en 1905, l'acte fondateur de la Laïcité, « *la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat* » (loi du 9/12/1905), est profondément **attachée à la laïcité**.

IMPORTANT : La place occupée par la Laïcité constitue une différence fondamentale entre la Maçonnerie anglosaxonne et la Maçonnerie française. Il faut toutefois observer que souvent **la loi des Hommes** et **la loi de Dieu** se ressemblent, peut-être parce que ce sont les hommes qui ont écrit la loi de Dieu, mais c'est là le sujet (vaste sujet) d'une autre planche !

13/ Les rites

Par ailleurs, bien que les Constitutions d'Anderson n'y fassent absolument pas référence, il existe aujourd'hui différents **Rites maçonniques** qui impliquent également des variantes dans **la façon de travailler en Loges**.

Les humains, depuis la nuit des temps, pratiquent des **rites** (chants, danses, paroles, gestes, déambulations, etc.) pour unir les membres d'un même groupe. Les **rituels maçonniques**, vraisemblablement apparus dans le courant du XVIIIème siècle (peut-être notamment sous l'influence

de l'*ésotérisme alchimiste*), contribuent donc à l'unité d'une Loge, par leurs effets « *quasi magiques* » sur tous les participants à la cérémonie, en leur permettant d'harmoniser leurs rythmes et d'atteindre cet accord que l'on appelle parfois « l'égrégoré »

NB : « s'accorder » signifie étymologiquement « *faire battre son cœur au même rythme* »

Au **rite émulation**, le travail en Loge consiste essentiellement dans la **pratique du rituel** : il doit être **su par cœur** et exécuté rigoureusement, les Tenues étant presque exclusivement consacré à des *cérémonies* (*installation du VM, initiation, passage et élévation*), les échanges d'idées se faisant au cours des réunions d'instruction qui, elles, ne sont pas ritualisées.

Le **rite français**, en revanche, accorde moins d'importance à la pratique du rituel mais plus aux **échanges d'idées**, chers aux premiers Maçons spéculatifs. Les Membres de la Loge sont invités à exprimer leur point de vue sur des sujets précis qu'ils choisissent et limitent librement, à travers de **courts exposés** (en principe) appelés « *Planche tracées* ».

14/ Maçonnerie et obédiences : mon regard sur la Maçonnerie

Toutefois, ces deux courant maçonniques, le **courant anglosaxon** et celui du **GODF**, ne présentent finalement que des différences qui, avec le recul, me paraissent marginales, car ils **restent tous deux fidèles**, à ce qui fait à mes yeux **l'essentiel de la Maçonnerie dite spéculative** :

- **La bienveillance, le souci des autres, l'amitié fraternelle et la solidarité,**
- **La tolérance, l'hospitalité et l'ouverture d'esprit**
- **L'humanisme** qui fait de *l'Homme la mesure de toute chose* et la constante recherche de **l'amélioration de la famille humaine**, tant par un travail de **perfectionnant de soi-même** que par **l'aide apportée aux FF et SS** dans leur travail personnel de perfectionnement

NB : C'est ce que les Maçons appellent symboliquement « *Tailler sa Pierre* »

- **La conservation** enfin et **l'usage constant** des **Lumières de la Raison** (la Raison ne devant pas être confondue avec l'intelligence !) notamment de celle qui me paraît **la plus grande Lumière de toutes le Lumières : l'Esprit Critique.**

15/ L'Esprit Critique

Je crois, en effet, que les Maçons doivent, avant toute chose, **cultiver leur esprit critique**, outil **nécessaire à la connaissance et à la décision**, outil **indispensable au bon fonctionnement de la démocratie** et aux choix politiques éclairés.

IMPORTANT : Les FM doivent faire preuve d'esprit critique **aujourd'hui plus que jamais**, dans une époque où **les informations, vraies ou fausses**, circulent en masse, aussi rapidement que la lumière dont elles ont la vitesse, sans en avoir toujours la luminosité.

Cette masse d'informations quasi incommensurable, nous devons sans relâche, la passer **au crible de notre esprit critique** pour nous garder, le plus possible, des **manipulations** et préserver notre **libre arbitre**.

16/ Pourquoi je viens en Loge ?

Pour ma part, je viens en Loge pour **rencontrer des amis, entraîner mon esprit critique et perfectionner ma pensée en confrontant mes convictions avec les leurs.**

Je crois qu'une Loge maçonnique, « *Centre d'Union* », est un lieu particulièrement bien adapté à ce type de **travail d'échange, de réflexion et de perfectionnement personnel**, et ce pour deux raisons :

17/ L'amitié qui unit la fratrie humaine

- **1/ La première raison**, c'est parce qu'**entre amis on peut tout se dire**, partager ses doutes et ses interrogations, sincèrement et en confiance, sans craindre de ne pas avoir le même avis, car, quoiqu'il arrive, les amis restent en accord et l'amitié est la plus forte : l'affection que les êtres humains se portent, leur cœur, *qui a ses raisons que la raison ne connaît point*, l'emporte toujours sur les raisonnements.
En **s'écoutant les uns les autres**, les amis peuvent s'aider mutuellement à faire **le pas de côté** pour changer de point de vue et, sans chercher à se convaincre, **s'amener à progresser**, peut-être même à faire évoluer leurs opinions en divers points.

J'ai personnellement constaté que ce ne sont ni les dogmes, ni les idéologies, ni les croyances qui unissent les membres d'une même famille mais essentiellement **l'affection** qu'ils se portent mutuellement.

Il en va de même pour **la fratrie humaine** et je crois, pour ma part, que, quels que soient leurs opinions, tous ceux qui s'efforcent d'être **fiables, bons, sincères, et mesurés** peuvent devenir **de véritables amis**.

18/ Le secret maçonnique

- **2/ La seconde raison**, c'est parce que ces **échanges restent confidentiels** : ils se déroulent dans **l'espace-temps sacré de la Loge**, espace-temps « *séparé* » du monde profane (« *Sacré* » signifiant « *séparé* » étymologiquement) espace-temps où tout est dit « *sous le maillet* », c'est-à-dire où les propos tenus sont protégés par **le secret maçonnique**.
Hors de la Loge, en effet, **dans le monde profane**, chaque Maçon, s'il peut se dévoiler lui-même, ne doit **pas dévoiler son frère** ou sa sœur, ni **révéler ce que son Frère ou sa soeur a dit en Loge**.

NB : Les Francs-Maçons participant ce soir à cette Tenue Blanche Ouverte ont tous fait le choix de se dévoiler.

19/ Le devoir maçonnique d'assistance fraternelle

En revanche, sans pour autant se dévoiler, les Francs-Maçons ont **le devoir de se secourir et de s'aider mutuellement**, en toutes circonstances (dès lors que le secours *n'est convaincu d'aucun crime*) et **ce devoir d'assistance ne saurait connaître les clivages et les frontières** (notamment politiques et religieuses) **imaginées, dans leur monde, par les profanes.**

20/ Un souvenir maçonnique particulièrement émouvant

Enfin, je voudrais terminer cette évocation de mon parcours maçonnique, que je continuerai tant que j'en aurai la force, par **un souvenir particulièrement émouvant, lié à mes voyages dans les Orients lointains.**

C'était en 1997, à **Jérusalem**. Six de mes Frères marseillais et moi-même visitons la **Loge France**, membre de la Grande Loge d'Israël. Cette Loge comptait, à cette époque-là, **30 Frères : 25 juifs et 5 Palestiniens.**

Je ne puis m'empêcher aujourd'hui d'entendre résonner au fond de moi, **avec une mortelle tristesse**, la complainte de Rutebeuf : « *Que sont mes amis devenus, que j'avais si près tenus et tant aimés* »

Vénérable Maître,

Mes Bien Aimées Sœurs,
Mes Bien Aimés Frères

Et vous tous mes chers amis

J'ai dit.

JP C
Maître Maçon